Le Gouvernement en lutte contre la vie chère

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La réforme immédiate du marché à terme des blés

M. P.-E. Flandin a entretenu le Conseil d'un ensemble de mesures qui tendent à la réforme immédiate du marché à terme des blés à la Bourse de Commerce de Paris. Parmi ces mesures figureront notamment :

1° L'admission de représentants qualifiés de la culture au sein des organismes syndicaux de la Bourse, afin que la production soit directement associée au fonctionnement du marché à terme ;

2° Le renforcement de la surveillance administrative de la Bourse du Commerce ;

3° L'enregistrement obligatoire des ellaires traitées à une caisse de liquidation, dont la mission est de garantir l'exécution des engagements pris ;

4° L'institution d'un contrôle de la comptabilité des courtiers et commissionnaires, de manière à surveiller, d'une façon constante, l'exécution des opérations à terme en cours.

Une enquête sur les prix des denrées, des objets de grande consommation, etc...

M. P.-E. Flandin, ministre du Commerce, a soumis au Conseil le programme d'une enquête sur les prix des denrées alimentaires et des objets de grande consommation et sur les charges qui en grèvent la distribution. **Cette enquête sera faite à Paris, dans les grandes villes et dans un certain nombre de villes moyennes, petites et de bourgs ruraux. Il y sera procédé par l'autorité administrative, assistée de représentants des producteurs, des commerçants et des consommateurs. Les résultats de l'enquête seront centralisés au ministère du Commerce.**

POUR L'ORDRE, LE 1er AOUT

M. André Tardieu, président du Conseil des ministres, a fait approuver les dispositions prises par lui en vue d'assurer, le 1er août, l'ordre et la liberté de la rue.

Après avoir pris des mesures concernant l'anniversaire des « Trois Glorieuses » à Paris, mardi prochain, le Conseil examina la réorganisation du Comité technique de la Marine et à ce sujet, M. J.-L. Dumesnil, ministre de la Marine, soumit un décret à la signature du Président de la République.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu à Rambouillet, le 12 août.

L'escroc Villanueva ne s'est pas suicidé

Il s'est engagé dans la légion étrangère espagnole et se trouve actuellement au Maroc

Le bruit a couru, au Palais de Justice, hier après-midi, que M. Villanueva se constituait prisonnier. En réalité, le juge d'instruction a reçu la visite de son avocat et de trois de ses amis, qui lui apportèrent une lettre dans laquelle Villanueva se mettait à la disposition de la justice française.

On sait que Villanueva, fondé de pouvoir à la National City Bank of New-York, à Paris, avait pris la fuite après avoir détourné plusieurs millions au préjudice de plusieurs clients de cette banque.

Me Dorville, avocat de l'inculpé, son beau-frère M. Bocquentin et deux de ses amis MM. Henri Coulurier et De Monibrison, avaient recherché les traces du fugitif et avaient fini par savoir qu'il s'était engagé à la Légion étrangère espagnole près de Ceuta (Maroc). M. Coulurier est allé le voir au Maroc et l'a trouvé au camp disciplinaire, c'est-à-dire au camp d'instruction de Rissien, près de Ceuta.

L'extradition est demandée

M. Coulurier a remis une lettre dans laquelle, le 22 juillet, Villanueva écrit à M. Ordonneau qu'il s'est engagé sous le nom d'Alexandre Avial et qu'il se tient à la disposition de la justice française, ne pouvant se dégager de ses obligations militaires. Dès qu'il le pourra, il se rendra auprès de M. Ordonneau. Ses amis et parents font en ce moment des démarches auprès du ministère de la guerre espagnol pour obtenir l'annulation de l'engagement. De plus, la justice française a demandé l'extradition de l'inculpé.

Une nouvelle plainte de plus de trois millions

M. Ordonneau a reçu en outre hier après-midi la visite des frères Munoz Rueda, directeurs d'un garage à Passy, qui ont porté plainte au sujet d'un chèque de 3.200.000 francs dont Villanueva détourna le montant à la National City Bank of New-York (France). Il y a deux ans et demi. Lorsque le 8 juillet Villanueva a quitté Paris, il avait nous l'avons dit, remis un paquet de documents à son ami le capitaine John Sikles, qui le remit à M. Ordonneau. Dans l'un de ces documents, Villanueva manifestait l'intention de se suicider et avouait ce détournement.

Nouvelles dénominations des Greffiers des cours et Tribunaux

La récente loi relative à la réorganisation judiciaire publiée au « Journal Officiel » comporte une disposition spéciale se rapportant à la dénomination des greffiers assermentés des Cours et Tribunaux.

Désormais, les titulaires des charges prendront le titre de greffiers en chef et les commis-greffiers rétribués par l'Etat, celui de greffiers.

Seuls, les auxiliaires rétribués par les greffiers en chef conserveront le titre de commis-greffiers.

Le mouvement gréviste à propos de la Loi sur les Assurances sociales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Dans le Textile

Le Syndicat du Textile par l'organe de M. Bauche, secrétaire, avait organisé hier, à 10 heures, une réunion pour les syndiqués de la C. G. T.

Cette réunion n'eut pas lieu. Elle est remise à aujourd'hui dimanche, à 10 heures. Il est rappelé par le Syndicat que cette réunion est réservée spécialement aux syndiqués.

De nouvelles détections ont été constatées hier matin à la filature de lin Catel, rue d'Iéna ; à la filature de coton Frédéric Delsalle, au Marais-de-Lomme ; à la filature Crépy, à Lambersart ; à la filature Droulers, rue du Croquet ; aux retorderies Le Blan.

On peut ainsi dire qu'une bon millier de grévistes est venu s'ajouter au chiffre de vendredi.

Une réunion communiste

Le Syndicat gréviste de la C. G. T. U. organisait samedi, à 15 heures, à l'Hippodrome Lillois, une grande réunion publique. Quelques centaines de grévistes y ont assisté.

La réunion se termina vers 18 h. 30. Un cortège se forma, qui se dirigea vers la Grande Place, par les rues du Molinel, de Paris, de la place du Théâtre et la Grand'Place, où tout le monde se sépara.

Une petite rectification

M. Devernay, secrétaire de la Bourse du Travail, nous demande de rectifier sa déclaration à notre interview en ce sens :

« L'industrie du Livre a maintenu l'ancien salaire qu'elle se proposait de diminuer et les liquoristes ont obtenu une augmentation ».

A LOMME

Limitée jusque vendredi aux tissages, la grève s'est étendue dans l'après-midi de vendredi aux filatures.

C'est ainsi que l'on comptait ce même jour plusieurs centaines de grévistes aux Filatures Frémaux, rue de la Deûle. Samedi matin, la grève était générale dans cet établissement ; elle n'est que partielle à la filature de coton Frédéric Delesalle.

Les grévistes ont tenu samedi matin une réunion qui ne fut pas aussi mouvementée que celle qu'ils tinrent dans la soirée de vendredi.

A LOOS

Dans la matinée de samedi, les Filatures Delebart-Mallet et Jeanson, se sont mises en grève. Ces usines ont fermé leurs portes et le plus grand calme a régné dans la cité loossoise.

A ARMENTIERES

Aucun fait important ne s'est produit au cours de la journée de samedi. Les autocars assurant le transport des ouvriers étrangers n'ont pas amené leur contingent samedi matin et les usines qui avaient tenté une reprise, n'ont pas ouvert leurs portes.

Dans la journée, aucun cortège n'a eu lieu en ville.

Les ouvriers des crémages et blanchisseries Agache et Fauvergue, situés sur le territoire de Nieppe, ont cessé le travail.

Nous apprenons que les organisations ouvrières seraient décidées à demander l'intervention de M. le Préfet du Nord.

Une protestation des Syndicats cégétiste et chrétien

Les Syndicats cégétiste et chrétien d'Armentières viennent d'adresser à la presse, avec prière d'insérer, la protestation suivante :

« La Commission Intersyndicale proteste énergiquement contre les termes employés par certaine presse qui met en manchette dans ses colonnes : « Grève contre l'application des Assurances sociales ». Le fait n'est en réalité que le fait des communistes qui s'accordent en cela avec un certain haut patronat.

« La Commission Intersyndicale, représentant l'immense majorité des ouvriers d'Armentières, Houplines et environs, confirme son profond attachement à la loi des Assurances sociales qui va assurer à tous les ouvriers les risques de la vie, c'est-à-dire contre la maladie, la maternité, l'invalidité, la vieillesse et le décès.

« Fait remarquer que si les ouvriers sont en grève, c'est parce que les industriels ont refusé catégoriquement, dans leur dernière lettre du 5 juillet 1930, toute augmentation de salaire, nécessitée par la hausse du coût de la vie, depuis la parution du dernier coefficient fixé à 7,02.

« Fait constater à l'opinion publique que l'impatience de l'ouvrier, a son origine directe dans la grève fomentée par les communistes en 1928. A cette époque, des demandes d'augmentation de salaire avaient été formulées au Syndicat patronal qui donna une réponse négative.

« En conséquence : considère que la loi des Assurances sociales est hors de cause dans ce conflit et compte sur vous pour remettre les choses au point. — LA COMMISSION INTERSYNDICALE ».

A LA GORGUE-ESTAIRES

M. le Juge de paix du canton de Merville a convoqué les délégués syndicaux dans le but de se documenter sur la situation et de rechercher les moyens de solutionner le conflit. Une entrevue a eu lieu samedi après-midi entre les représentants précités et M. le juge.

A HAZEBROUCK

Dans la salle du syndicat ouvrier textile de la rue de Merville, les ouvriers et ouvrières se sont réunis, vendredi soir, sous la présidence de M. Pieteel, M. Vandeputte, secrétaire fédéral confédéré, fit un exposé de la situation.

Les ouvriers manifestèrent leur volonté de voir appliquer intégralement la loi des assurances sociales et d'obtenir une augmentation de salaire en usant de tous les moyens conciliants en leur pouvoir pour obtenir satisfaction.

A l'issue de la réunion, l'ordre du jour a été adopté :

« Les ouvriers et ouvrières du textile d'Hazebrouck réunis le 25 juillet, pour examiner la réponse patronale à leur demande d'augmentation de salaire, considèrent que :

« 1°) Cette réponse ne montre nullement pas plus que les conversations qui ont eu lieu entre patrons et délégués ouvriers, que l'augmentation demandée est exagérée.

« 2°) Que l'augmentation demandée peut être consentie par les patrons dans la situation économique actuelle et que le refus opposé ne semble reposer que sur une tactique patronale qui n'a d'autre but que d'exciter l'opinion publique contre la loi des assurances sociales.

« Considérant que l'augmentation de salaire demandée se justifie de plus en plus, que la refuser plus longuement est un acte arbitraire de la part des patrons, qui seront seuls responsables des événements qui peuvent surgir, décident de lutter par tous les moyens en leur pouvoir pour obtenir satisfaction à leurs légitimes revendications et votent le principe de la grève générale à une date qui sera déterminée en toute indépendance par une assemblée générale qui se tiendra ultérieurement si les industriels de la localité restent sur leurs positions intransigeantes ».

Le présent ordre du jour a été communiqué aux patrons et sera apposé en ville. Une manifestation publique est envisagée pour mardi prochain.

A PROUVY

Samedi, la direction de la société « Eternit » a enregistré 36 nouvelles rentrées.

La journée s'est passée sans incident. Comme nous l'écrivions hier, on prévoit que le travail sera normal lundi.

A SAINT-QUENTIN

La grève du Textile, provoquée par l'application de la loi sur les Assurances sociales s'étend. Les patrons des usines touchées ont offert une prime hebdomadaire de 7 fr. 50 mais les ouvriers réclament une augmentation de salaire de 20 %.

A la suite d'une démarche d'une délégation patronale, les autorités ont pris des mesures pour assurer le maintien de l'ordre et de la liberté du travail. Le nombre des grévistes atteint 2.000.

On ne verra pas, mardi à Dunkerque, les petits Alsaciens

Une dépêche de Belfort annonce qu'en raison de l'épidémie de poliomyélite, le Gouvernement a décidé d'ajourner la croisière offerte à 500 écoliers du Haut-Rhin, lesquels devaient s'embarquer mardi à Dunkerque sur le « Commissaire Ramel ».

M. TARDIEU A NANCY

M. André Tardieu a quitté Paris, à 17 h. 50, hier par la gare de l'Est, se rendant à Nancy où il doit assister aux fêtes du travail organisées par les grandes associations industrielles de la région lorraine. Le président du Conseil, qui est accompagné dans son voyage par MM. Désiré Ferry, Marcel Héraud, Sérot, Oberklich, Petsche, François de Wendel, député de Meurthe-et-Moselle, Paul Roquère, secrétaire général du Ministère de l'Intérieur et Moysset, directeur du cabinet du président du Conseil, a été salué, à son départ, par MM. Pernot, François Poncet, Renard, Brissot, chef du cabinet du Préfet de Police ; Lebrise, inspecteur général du service de l'Exploitation de la Compagnie de l'Est, et de nombreux amis personnels. M. Sistéron, contrôleur général de la Sûreté générale, accompagne également le président du Conseil.

Une réception des Camps de vacances franco-allemands

ELLE EUT LIEU A 17 h. 30, A L'HOTEL DE VILLE DE LILLE

Un certain nombre d'étudiants allemands en vacance au camp français de Saint-Pol-sur-Ternoise, sont venus visiter hier la ville de Lille.

Sous la conduite de M. Laurent, principal du Collège de Saint-Pol-sur-Ternoise, ils s'en furent d'abord déposer des fleurs au monument aux morts, puis visitèrent le Grand Théâtre, le Palais des Beaux-Arts, sous la conduite de M. Théodore, conservateur des Musées ; la Maison des Étudiants, les Facultés de l'Etat, la Bibliothèque Universitaire, l'Institut Pasteur.

Les professeurs et élèves du camp franco-allemand de Saint-Pol-sur-Ternoise avant leur réception à l'Hôtel de Ville de Lille

A 17 h. 30, les excursionnistes étaient reçus à l'Hôtel de Ville par MM. Dehove, conseiller municipal, représentant le Maire de Lille ; Bour, Dupré, Kléber Lahaye, conseillers municipaux ; Planque, secrétaire général de la Mairie.

M. LAURENT dit d'abord l'excellente impression emportée de la visite de Lille par les jeunes Allemands de passage à Lille. « Ils ont pu, dit-il, constater qu'en France on ne pratiquait pas la haine systématique ». Et M. Laurent remercia la ville de Lille de son accueil cordial.

M. DEHOVE excusa le Maire de Lille, présenta les sentiments de bienvenue de l'administration municipale, décidée à apporter son aide de plus en plus grande à l'œuvre des camps de vacances internationaux. « La paix universelle, ajouta M. Dehove, est possible dans le travail, la concorde et la bonne volonté ».

On prit ensuite les vins d'honneur et l'on visita l'Hôtel de Ville.

Ajoutons que parmi les visiteurs figuraient MM. Laude, professeur au Collège de Saint-Pol ; Delgutte, professeur adjoint ; Delecroix, surveillant ; Stümckès, Schmidt, professeurs allemands.

Le déjeuner de clôture du Congrès de la Mutualité a eu lieu, hier, à Lille

A 14 heures, un banquet mutualiste eut lieu à l'hôtel Maréchal, rue Solférino, à Lille. Il fut présidé par M. Georges Petit, président de la Fédération nationale de la Mutualité, ayant à ses côtés à la table d'honneur MM. Daniel Vincent, sénateur, ancien ministre ; Coolen, adjoint représentant le maire de Lille ; Spriet, adjoint au maire ; Mme Georges Petit ; MM. Delepoulle, président des « Amis de Lille » et de la « Foire Commerciale de Lille » ; Degouy, président de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord ; Basset, président de l'U. D. du Pas-de-Calais ; Saint-Quentin, vice-président de la Fédération du Nord ; David, trésorier de la Fédération nationale de la Mutualité ; Ottard, directeur des services administratifs du Nord des assurances sociales ; Bouliu, inspecteur divisionnaire honoraire du Travail ; Wiart, représentant de la Chambre de Commerce de Lille ; Maraccé, Vandeputte, Crombez, le docteur Paucot, Hauwelle, etc., etc...

A l'heure des toasts, M. G. PETIT remercia le comité local lillois, son directeur M. Degouy, de sa collaboration dévouée au congrès national de la mutualité française, dont il dit l'ampleur, du 1er au 8 juin. M. G. Petit leva son verre au comité local de la Mutualité, à la ville de Lille, ville de progrès.

M. Daniel VINCENT dit la forte impression que lui a laissée le dernier congrès de la Mutualité à Lille, en félicita les organisateurs, il fit valoir la part de la Mutualité dans la loi des Assurances sociales, dont il montra les difficultés du moment. Il s'agit de compter sur les bonnes volontés pour arriver à un résultat pratique. Cela demandera un certain temps. « Ne nous laissons pas arrêter par les difficultés, ajouta l'orateur, du côté religieux, comme du côté de la C.G.T., nous avons des sympathies plus qu'appréciables, de même du côté de la Mutualité. A l'œuvre commune, pour les assurances sociales, je lève mon verre ».

M. DEGOUY remercia tous ceux qui collaborèrent au succès du congrès de la Mutualité, particulièrement MM. Duquenne, Ducourant, Hauwelle, Degros, la municipalité de Lille ; MM. Coolen, Spriet, Planque, le commandant Marraccé ; L. Delepoulle, Wiart, etc... L'orateur salua M. Ottarie, directeur des Assurances sociales du Nord et diverses personnalités, leva son verre à Mme Georges Petit, à M. G. Petit, commandeur de la Légion d'honneur, etc...

De cette distinction, M. Daniel Vincent félicita M. Georges Petit, à son tour.

M. COOLEN remercia des éloges décernés à la ville de Lille, se déclara heureux d'avoir collaboré au succès du Congrès de la Mutualité. Il exprima son espoir en la loi des Assurances sociales, félicita à son tour M. Georges Petit de sa cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

M. L. DELEPOULLE offrit à M. Georges Petit la plaquette des « Amis de Lille », à titre d'animateur de la Mutualité, salua M. Degouy et M. Basset et dit l'amitié qui unit le Nord et le Pas-de-Calais.

D'autres discours furent prononcés par MM. Spriet, De Muysère, des A. C. belges et Wiart des groupements commerciaux de Lille.

On fit ensuite passer un film de M. Paul Delives, sur le défilé des sociétés mutualistes à Lille lors des dernières fêtes de la Mutualité.

L'élection au Conseil consultatif de l'Union des planteurs de tabac

L'Union des Syndicats de planteurs de tabac rappelle aux planteurs de tabac, que l'élection de leurs représentants au conseil consultatif aura lieu le 10 août dans les mairies des communes de plantation.

La dernière journée du Congrès des Aliénistes

Après une excursion aux champs de bataille de Flandre, les Congressistes ont visité l'établissement modèle de Bailleul

La XXXIVe session du Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française, a pris fin hier, par une visite de l'établissement modèle de Bailleul, après une semaine de travail, au cours de laquelle rapports, communications, séances d'études, ont été très agréablement coupés par des réceptions et excursions.

Le bureau permanent et le secrétariat local du congrès, la ville de Lille où s'est déroulée en grande partie la session, sont assurés d'avoir réussi dans leur entreprise qui est depuis quarante années, de maintenir l'éclat et la prédominance d'une science essentiellement française.

La visite de l'Asile de Bailleul

Le début de la matinée a été consacré à une excursion en autocars aux champs de bataille de Flandre, Wytschaete, Kemmel, Locres, Mont Rouge, Mont Noir et Saint-Jans-Cappel. A 11 h. 30, une visite était prévue l'Asile autonome de Bailleul, où les Congressistes furent reçus par MM. F. Combemale, président ; Vautrin, vice-président ; le docteur Vanuxem, Perrier, de Winter, membres de la commission administrative ; le professeur Pierre Combemale, chef des services médicaux ; M. le docteur Maupaté ; M. de Cazessus, directeur de l'établissement. Aux Congressistes étaient venues se joindre de nombreuses personnalités dont MM. le sénateur Dron, président du Conseil supérieur de l'Assistance publique ; Conem, conseiller général ; Debruyne, maire d'Armentières et Jean Hié, maire de Bailleul ; M. Bouton d'Agnières, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet du Nord ; MM. Huet et Dussausoy, chef de division à la Préfecture ; M. Achin, architecte agréé ; M. Lepercq, architecte ; le docteur Choquet, d'Armentières, etc.

La visite du magnifique asile de Bailleul s'est faite par petits groupes, conduits par MM. Combemale, Maupaté et de Cazessus. M. le président de la Commission administrative avait auparavant donné toutes indications sur plan au cours d'une brève réception dans la salle du Conseil d'administration. Aliénistes et neurologistes ont beaucoup admiré la conception très moderne de l'Asile de Bailleul, dont les plans qu'on continue de suivre sont dus au regretté Paul Gaudon, architecte en chef du département.

Le déjeuner

A 13 heures, un déjeuner familial réunissant plus de 200 convives fut servi dans la salle des fêtes de l'établissement. En outre des personnalités citées plus haut, notons la présence de MM. Ravlart, médecin chef de la clinique départementale d'Esquermes ; Nayrac, préfesseur agrégé de psychiatrie près la Faculté de Médecine de Lille ; le docteur Vullien, chef des Laboratoires ; MM. les docteurs Briche, Halberschtadt, Carriat, Painblan ; Arquembourg, représentant M. le maire de Lille ; Mme Robbe, membre de la commission administrative de l'Asile d'Armentières ; M. l'abbé Cappelaere, aumônier de Bailleul.

Au dessert, M. le doyen F. Combemale fit un bel éloge de l'œuvre réalisée à Bailleul et dont le mérite revient pour une bonne part au grand réalisateur que fut M. Paul Gaudon. Le président a exprimé l'espoir que les travaux entrepris à l'aile gauche des bâtiments se terminent rapidement.

Dans une allocution pleine de finesse, le docteur Abadie, de Bordeaux, président du Congrès, a rappelé la part propre qui revient à M. F. Combemale dans ce bel œuvre de reconstitution. Il a évoqué de cruels épisodes de la guerre, qu'il a vécus dans ce coin de Flandre et terminé par un bel historique des assises médicales et de l'œuvre poursuivie par les psychiatres et neurologistes français.

Ce fut ensuite le tour des délégués étrangers : MM. Hernandez (République Argentine) ; Dardenne (Belgique) ; Donald Ross (Grande-Bretagne) ; Moura (Portugal) ; Fisher (Suisse) ; Borowicki (Pologne), d'apporter le salut des médecins de leurs pays et de remercier le bureau de son parfait accueil. Après quelques mots de M. Perrussel, délégué de la Tunisie et de M. Bouton d'Agnières, au nom de l'Administration municipale, M. le professeur Fribourg-Blanc, du Val-de-Grâce, dit la gratitude du service de santé pour tous les services rendus par la psychiatrie française au cours et depuis la guerre.

Les Congressistes ont regagné Lille vers dix-sept heures.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 26 Juillet 1930

Soleil : Lever à 4 h. 18 : coucher à 19 h. 36.
Lune : Lever à 5 h. 38 : coucher à 21 h. 02.
Aujourd'hui : Ste-Nathalie. Demain : St-Samson.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 26 juillet 1930, à 18 heures :

Baromètre : 760 mil. 6 : baisse depuis la veille à 18 heures : 1 mil. 6.

Thermomètre : Fronde : 22,0 ; minima : 11,4 atteint à 6 heures ; maxima : 23,0 atteint à 15 h.

Etat hygrométrique : 76 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : néant ; Direction du vent : Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du Ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu chaud assez beau.

PREVISIONS REGIONALES POUR LA JOURNEE DU 27 JUILLET. — Région Nord. — Couvert avec pluie faible ou bruine intermittente devenant orageux avec belles éclaircies ; vent de Sud-Ouest à 8 m. Température en hausse de 3 degrés environ. Maximum de température en hausse de 2 à 4 degrés.

FIANÇAILLES. — On nous annonce les fiançailles de M. Maurice Dutat, gradué en droit, fils de M. Henri Dutat, agent immobilier, et de Madame, née Tiberghien, avec Mlle Simone Delebarre.

La crise du lin et le marché linier

Une importante déclaration de l'Association générale des producteurs de lin

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé ici même de la situation délicate dans laquelle se trouvait l'industrie linière et avons signalé d'une façon particulière le point de vue qu'apportait l'Association générale des producteurs de lin pour combattre cette crise. Au cours d'une assemblée tenue à Paris, le 16 juillet dernier entre les producteurs et les rouisseurs-teilleurs, assemblée à laquelle assistaient de nombreux parlementaires, des « mesures » ont été discutées et prises à l'unanimité de l'assistance ; un rapport a été publié, et transmis au gouvernement, ainsi qu'à 600 députés et sénateurs. Il faut maintenant attendre la rentrée des Chambres pour savoir ce qui pourrait être fait en faveur des producteurs. En attendant, la situation s'aggrave, la crise s'étend inquiétante.

Voici, d'autre part, les nouvelles déclarations qu'a bien voulu nous faire M. Ducrocq, secrétaire de l'Association générale des producteurs :

Les effets de la crise

« Il est un fait important à constater dans les méfaits de la crise du lin, dit M. Ducrocq, c'est que l'industrie fait de graves menaces pour les conséquences qui en résulteraient si la loi était votée par le Parlement telle qu'elle est demandée par la Liniculture. Mais l'industrie oublie le temps où, se trouvant dans une situation économique même pas encore comparable avec la situation où se trouve actuellement les producteurs de lin et rouisseurs-teilleurs, elle fit, à cette époque, appel aux Pouvoirs publics et immédiatement des droits d'importation en France, très élevés, furent appliqués aux fils et tissus étrangers. Pourquoi ne pourrions-nous pas en faire autant ?

« Nous ne voulons lucr personne. Nous connaissons la situation de la filature et du tissage. Le projet de l'A.G.P.L. en faveur de la liniculture comporte des privilèges dont la filature et le tissage seront les seuls bénéficiaires. C'est la meilleure des preuves pour démontrer que nous travaillons dans l'intérêt général ?

« Que reproche-t-on à l'Association générale des producteurs de lins ? Elle défend la liniculture et le rouissage-teillage. Il n'en est que justice surtout quand ils sont menacés de ruine, même presque ruinés. Il est urgent, très urgent, que l'on prenne d'efficaces mesures en leur faveur.

« Ce que les producteurs veulent, c'est réduire le plus possible, interdire (les conventions de Genève les en empêchent) l'importation des lins russes. A ce sujet, n'oublions pas que la filature, surtout pour le filage au sec, ne peut se passer de filasses et étoupes russes pour certains numéros et qualités ; les producteurs sont bien d'accord sur ce point, mais ne pourrait-elle pas voir si certaines autres qualités de filasses provenant de notre pays ou à la rigueur de la Belgique, ne pourraient pas, le cas échéant, remplacer les filasses précitées. Car, si les Soviets cessaient pour une raison quelconque leurs exportations de lin, la filature serait bien obligée, ou d'arrêter son travail, ou bien forcée d'apporter des changements dans son emploi de filasse.

« Tout est à prévoir. Les Soviets pourraient très bien, qui le sait, changer de régime avant quelques années. De ce fait, le développement de leur filature Rallo et le nouveau régime qui pourraient succéder, qu'il soit autocrate, socialiste ou autre, obligerait la réduction des emblavements de lin au profit du blé ce qui leur ferait plus de bien, même à l'heure actuelle. En tout cas, les importations en France seraient sérieusement diminuées.

« En ce qui nous concerne, pour la question du blé, notre cas est tout à fait différent, car si l'on ne semait plus de lin en France (au moment où tous les produits agricoles sont en surproduction) et que les 23.00 hectares semés en lin cette année seraient emblavés en blé l'an prochain, il en résulterait une surproduction approximative de 1.500.000 quintaux.

« D'autre part, déclare en terminant M. Ducrocq, si l'on arrivait à sauver à bref délai la liniculture et le rouissage-teillage, ce qui est la ferme volonté des producteurs, nous pouvons affirmer que l'année 1932 verra 80.000 hectares emblavés en lin et que cette même année verra également tous les teillages reconstitués, notamment en Flandre.

« Espérons que nous parviendrons à ce but pour le plus grand renom de la liniculture et du rouissage-teillage français ».

ARMENTIÈRES

Collège et Ecole Primaire Supérieure

Ecole Nationale Professionnelle

Demander prospectus et liste des succès au DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE ou au PRINCIPAL DU COLLEGE.

LA SITUATION EN EGYPTE

On mande du Caire que l'inquiétude règne dans la ville au sujet de la tournure que peuvent prendre les événements en présence de l'attitude wafdiste.

Le gouvernement a pris des mesures énergiques. Il a posté des troupes à tous les points stratégiques de la ville.

Bien que le roi Fouad n'ait pas accédé à la demande de convocation d'une session spéciale formulée par le parti des Wafdistes, celui-ci a tenu une séance parlementaire extraordinaire et régulière, sous la présidence du vice-président de la Chambre des Députés, Abdel Salaam Fahmy.

A la suite de la lecture de la pétition au Roi demandant une session spéciale, une motion de non-confiance dans le gouvernement a été votée et après la réunion, Nahas Pacha, le chef des Wafdistes, a annoncé l'organisation immédiate d'une campagne de non coopération, avec refus de paiement des impôts.

GUIDE LOUIS MASSON — INDICATEUR — CONSULTEZ LE — LE PLUS PRATIQUE — Couverture ROUGE — EN VENTE PARTOUT

FEUILLETON DU 27 JUILLET 1930. — N° 78

la petite châtelaine

PAR ETIENNE MICHEL

Un jour, Me Moissant raccompagna Mme Barjac jusqu'au taxi et lui murmura tout bas :

— Regardez bien sur le trottoir en sortant. Il y aura un de vos amis !...

Intriguée par cette parole à laquelle elle s'attendait si peu, Gina pressa le pas et s'engouffra, alerte, dans l'automobile, suivie par son fidèle pandore.

Pendant que le chauffeur descendait de son siège pour mettre en marche le moteur, la jeune femme jeta un regard inquiet sur le trottoir désert que le soleil inondait de lumière.

Au moment où la voiture allait démarrer, l'œil de Gina fut attiré par une silhouette élégante et connue, timide, figée au bord de la chaussée.

— Claude ! murmura-t-elle.

Le jeune homme, à son passage, salua discrètement. Un sourire de bonheur éclaira le pâle visage de la jeune femme. Ah ! comme la présence de son seul ami lui faisait du bien !

Ses lèvres depuis longtemps serrées, esquissèrent un sourire... Son regard se fondit en tendresse... et son cœur se mit à battre très fort dans sa poitrine.

Déjà l'auto avait tourné le coin de la rue Georges-Teissier. Gina ferma les yeux pour conserver plus longtemps intacte cette radieuse apparition.

Quant à Claude, il regarda tristement s'éloigner la voiture, jusqu'au moment où elle disparut, et rejoignit Me Moissant qui s'en allait, tout doucement, à petits pas, pour attendre le jeune homme, sans avoir l'air de remarquer le trouble et la rougeur qui avaient envahi le malheureux amoureux.

XXII

LE GARDIEN DE PRISON

Les derniers échafaudages qui obstruaient la maison que Robert de Charentenay avait achetée, rue du Cimetière, venaient d'être enlevés et chargés sur une camionnette.

L'entrepreneur frappa à la porte de l'appartement occupé précédemment par Martineau, au rez-de-chaussée. Une voix lui cria : « Entrez ! »

L'homme pénétra dans une pièce charmante et claire, ornée de tapisseries modernes et meublée avec goût.

Sur le plancher, un épais tapis assourdissait les pas. Au fond, à la place du lit, un divan bas encombré de multiples coussins, invitait au sommeil ou à la rêverie.

Assis dans un fauteuil profond et confortable, la pipe aux lèvres, un livre dans les mains, Robert de Charentenay reçut la visiteur.

— Voici, monsieur. Toutes les réparations sont terminées. Votre maison est absolument neuve d'aspect, à présent. J'espère que vous serez satisfait.

— Oui, répondit Robert. Ça me plaît assez. Vous avez la facture ?

L'entrepreneur, le sourire aux lèvres, tendit son mémoire au châtelain d'Essaloir qui, tout de suite, jeta un coup d'œil sur le total.

— Parfait ! dit-il... Je vais vous payer ça.

Il tira un carnet de chèques de sa poche, inscrivit une somme, une date, signa, détacha le feuillet et le donna à l'homme qui attendait.

— Je vous remercie, monsieur, s'écria l'entrepreneur. Si nous n'avions que des clients au comptant comme vous, ce serait un plaisir de travailler.

Et, empochant son chèque, il s'en alla, le cœur léger.

Robert le regarda partir, et poussa le verrou de la porte.

Tout à coup une sonnerie bizarre retentit. Ce n'était pas celle d'un timbre sonore, mais comme la vibration assourdie d'une claquette de bois.

Robert posa son livre et alla pousser un bouton, dissimulé dans un rayon de la petite bibliothèque qui ornait un des coins de la pièce.

Aussitôt le divan, mû par une force cachée, glissa lentement de lui-même et s'avança sur le tapis. Une glissière cria sur le plancher et une ouverture apparut par laquelle un homme habillé comme un plâtrier surgit, la casquette sur les yeux, les bras encombrés par une auge à mortier et un sac rempli d'outils.

— Faites passer, Schœrbeck ! dit Robert. Vous avez bien fait de sonner avant de faire fonctionner le nouveau mécanisme de la trappe. Cinq minutes plus tôt, il y avait quelqu'un ici.

— Quelqu'un ? répondit Schœrbeck inquiet.

— Oh ! l'entrepreneur... rassurez-vous ! L'électricité marche, à présent... au sous-sol ?

— Foyez fous-même, monsieur !

Robert tourna un commutateur et jeta un coup d'œil dans le trou du plancher.

— Parfait !... Allez vous débarbouiller maintenant, j'ai deux ou trois courses à vous faire faire dans le quartier.

Schœrbeck ouvrit un petit placard admirablement camouflé, entre la boiserie, fit marcher un levier, comme celui du changement de vitesse d'une automobile... La glissière se ferma brusquement, et le divan, reculant, vint reprendre contre le mur sa place accoutumée.

— Merfeilleux ! patron ! merfeilleux ! Chamais je n'ai fu un système aussi berfectionné !...

— Ce n'est pas mal ! approuva Robert... J'ai payé le secret assez cher.

Schœrbeck ramassa l'auge et les outils et les porta dans un hangar, au fond de la cour, au-dessus duquel une chambre lui avait été ménagée.

Lorsque Franz, rapproprié, fut parti pour faire ses courses, Robert se verrouilla soigneusement, ferma les rideaux de velours de la fenêtre et poussa le bouton du mécanisme :

— Allons un peu visiter nos nouveaux appartements, murmura-t-il.

Le divan glissa, l'ouverture s'ouvrit. Le châtelain d'Essaloir tourna le commutateur d'électricité et descendit avec précaution le petit escalier.

Arrivé en bas, il manœuvra un autre levier, et un bruit sec, au-dessus de lui, l'avertit que tout avait repris sa place accoutumée.

Robert ouvrit une porte : il se trouva dans une pièce aménagée avec goût en cuisine-salle de bains. Dans un coin, sur une crédence, un ventilateur électrique brillait de ses quatre pales.

Il ouvrit un placard et sourit devant les rayons garnis de boîtes de biscuits et de conserves de toutes sortes, de bouteilles d'eau d'Evian et de vin.

— Allons ! ricana-t-il... on peut soutenir un siège !... Quelle idée lumineuse d'avoir fait murer la porte de cette cave ainsi que les soupiraux et l'avoir fait aménager en retraite souterraine !... Voyons à présent la pièce secrète !

Il appuya sur une aspérité de boiserie, et aussitôt un panneau s'ouvrit brusquement. Rien ne faisait supposer qu'il y eût là une porte. Robert pénétra dans un long souterrain voûté qui aboutissait à un réduit assez exigu dans un des quatre côtés duquel s'ouvrait une porte.

Ce réduit, aux murs tapissés de toile de Jouy était une petite bonbonnière exquise. Là aussi, un divan encombré de coussins invitait au repos. Un minuscule fauteuil et un guéridon occupaient tout un côté de la pièce, que finissait de rendre étroite un placard assez encombrant.

Robert ouvrit toute grande la porte, en face de lui.

Un souffle froid arriva, contrastant singulièrement avec la chaleur du réduit.

Le châtelain d'Essaloir pénétra dans une sorte de cave aux murs nus, suintant l'humidité. On aurait dit le fond d'un puits carré, d'une oubliette ou d'une prison, car cette pièce n'avait pas de plafond. Ses murs montaient haut, jusqu'à une dalle immense qui servait de couvercle à cette boîte mystérieuse. Seulement, d'un côté, près de cette dalle, s'ouvrait un orifice assez étroit par lequel un peu de jour venait se refléter sur les pierres moussues du mur d'en face.

— Voyons les crochets de fer qu'a dû poser Schœrbeck !...

Il prit dans sa poche une lampe électrique et projeta le cône de lumière sur l'un de ses côtés.

Dès crampons, scellés au mur, montaient jusqu'à la dalle d'en haut.

— Bien ! murmura-t-il... Au cas où il y aurait un jour du grabuge, je pourrais toujours me sauver par là. Bien malins ceux qui me découvriront !... Voyons un peu...

Il grimpa à l'aide des crampons jusqu'au soupirail qui était formé d'une épaisse plaque de fonte ouvragée, dans laquelle des arabesques bizarres laissaient filtrer le jour.

— Et voilà l'exutoire ! murmura Robert. Décidément, Schœrbeck est un as d'avoir arrangé tout cela en si peu de temps. Je